

CHARTRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Copteria - 2023



Pourquoi réaliser une charte RSE

La Responsabilité sociale de l'Entreprise suppose que les entreprises intègrent dans leur modèle économique et leur stratégie des problématiques environnementales et sociales. Cette dernière contribue à **construire une économie plus durable et à répondre aux attentes croissantes des parties prenantes**. La réalisation d'une charte de responsabilité sociale de l'entreprise permet à une entreprise de démontrer son engagement, de renforcer sa réputation et son image de marque, de favoriser l'innovation et d'obtenir un avantage concurrentiel.

Démarche d'autorégulation volontairement adoptée à ses débuts, la RSE s'est inscrite ensuite dans un cadre réglementaire initié en France, dès 2001-2002, par la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE).

Copteria s'engage pleinement dans une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises légitimée par son statut de coopérative et sa gouvernance démocratique. En plaçant le collectif, la transparence et l'équité au cœur de sa prise de décision, notre SCOP démontre son engagement en faveur d'une démocratie au sein des entreprises



I] ENVIRONNEMENT

p.3

- 1) La mobilité douce
- 2) L'efficacité énergétique
- 3) L'engagement numérique
- 4) Les modes de consommation



II] ÉCONOMIE : impact sur le territoire

p.5

- 1) Administrations locales et lien de proximité
- 2) Soutien à l'innovation publique
- 3) Collaboration avec les entreprises de l'ESS



III] SOCIÉTAL

p.6

- 1) Communication responsable
- 2) La lutte contre les discriminations
- 3) Prévention et sensibilisation aux violences sexuelle



IV] HUMAIN

p.7

- 1) Favoriser le bien-être au travail
- 2) Optimisation de l'organisation
- 3) Valoriser les collaborateurs
- 4) Développer le domaine d'expertise des collaborateurs

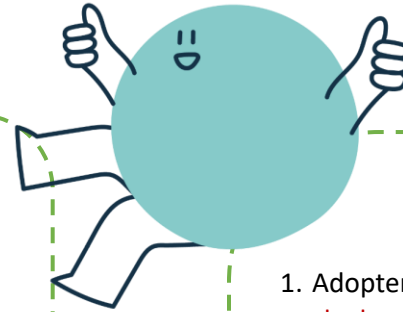
Nos engagements en faveur de l'environnement...

1) Mobilité douce

1. Encourager l'utilisation des transports en commun pour ses déplacements nationaux notamment en **prenant en charge 100% des frais de transport**.
2. Mettre en place un **forfait mobilité durable** pour les salariés venant au travail en vélo. **Les salariés déclarent mensuellement le nombre de kms parcourus**.
3. Inciter ses prestataires et clients à **recourir au distanciel** lorsque le présentiel n'est pas nécessaire.

2) Efficacité énergétique

1. Maintenir des niveaux de température ambiante raisonnables dans ses locaux, en **évitant les surchauffes l'hiver (+20°C) et les températures excessivement basses (-23°C) l'été, tout en garantissant le confort des occupants**.



3) Engagement numérique

1. Adopter une communication dématérialisée en **favorisant l'envoi d'emails pour contacter ses prestataires, partenaires et clients, afin d'éviter l'envoi inutile de documents papiers**. Bien que son impact écologique ne soit pas neutre, l'envoi de courriels reste plus écologique que l'impression de documents physiques.
2. Transmettre les **bulletins de salaire de manière dématérialisée** en utilisant un **système de stockage commun**, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement. Cette initiative est officiellement **mentionnée dans les procédures de l'entreprise**, et tous les collaborateurs sont informés de cette pratique.
3. Encourager la **réduction des e-mails avec de lourdes pièces jointes**, en favorisant **l'utilisation de solutions alternatives pour le partage de fichiers**, telles que des plateformes de stockage cloud ou des systèmes de partage de fichiers internes, afin de réduire la consommation de bande passante et l'empreinte carbone associée.

4) Modes de consommation

1. Réduire de manière significative les déchets générés par ses salariés en leur fournissant individuellement un mug réutilisable et en ne proposant aucune vaisselle jetable mais plutôt une vaisselle réutilisable.
2. Instaurer une politique de gestion responsable de l'impression, par la mise à disposition de papier recyclable à ses collaborateurs, et par l'encouragement à n'imprimer que si c'est nécessaire. Un guide d'utilisation est mis à disposition pour sensibiliser et former à une utilisation responsable des équipements d'impression

5. Nous incitons nos salariés à...

1. Contribuer à la réduction de l'impact environnemental de leur boîte mail. Copteria mettra en place des sessions de sensibilisation et de formation pour emmener les collaborateurs à une gestion plus vertueuse de leurs mails (suppressions de mails inutiles, archivage ...), réduisant ainsi la consommation d'énergie liée aux espaces de stockages numériques.
2. Privilégier l'archivage des documents uniquement dans la base de données commune, et les encourage à trier régulièrement leurs brouillons dans une logique de réduction de la consommation d'énergie liée aux espaces de stockage numériques.
3. Recycler ses déchets de papier et de carton en utilisant les poubelles de tri prévues à cet effet. Des affiches explicatives sur les méthodes de tri seront placées dans les locaux pour faciliter ce processus.



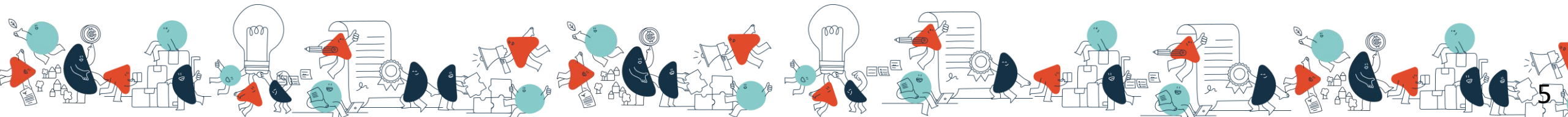
Nos engagements en faveur de l'économie...

1) Administrations locales et lien de proximité

1. Favoriser l'utilisation de collaborations avec des acteurs locaux dans le but de promouvoir le développement économique et social de la région. Cette collaboration peut se traduire par visibles depuis la rubrique dédiée sur le site internet. **des partenariats pour des initiatives économiques locales**
2. **Rendre accessible ses services aux collectivités de taille modeste** par des fortes **réductions tarifaires**. En fin d'année, un retour sur les services rendus aux plus modestes est effectué dans **notre bilan RSE**.

2) Soutien à l'innovation publique

1. Concevoir des actions qui visent à développer et **soutenir l'innovation publique**, pour ainsi poser périodiquement la question de sa raison d'être en dehors de toute réflexion commerciale. Pour cela, **un séminaire dédié sera organisé chaque année**, ainsi que la **participation (et la contribution) à des événements et des réseaux** en lien avec l'innovation organisationnelle et territoriale comme l'APES, la Fabrique du changement et la Fabrique des Transitions.



Nos engagements en faveur de l'économie...

3) Collaboration avec les entreprises de l'ESS

1. Intensifier notre collaboration avec les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) afin de soutenir leur développement, renforcer leur impact social et promouvoir leurs valeurs au cours de chacune de ses interventions sur les territoires. Nous établissons des partenariats avec de nouvelles initiatives de l'ESS qui portent des projets innovants, favorisant ainsi la création d'un écosystème plus solidaire, durable et inclusif. Nous continuerons à développer nos collaborations existantes et dresserons une liste des prestataires pour évaluer le pourcentage d'ESS avec lesquelles nous avons travaillé. L'entreprise cherchera à favoriser au maximum le recours à des fournisseurs, prestataires ou partenaires qui prennent part à cette dynamique (membres de l'ESS, statutaires ou non)

À long terme, Copteria est consciente que les nouveaux enjeux de la société devront l'engager sur les questions du temps de travail des collaborateurs et de la contribution mécénale et/ou bénévole aux projets/associations car ceux-ci transforment les territoires, contribuent aux transitions, participent au lien social. Cela permet aux salariés de renouveler le sens qu'ils donnent à leur action en diversifiant leurs contributions."



Nos engagements en faveur du sociétal...

1) Politique de communication responsable

1. Adopter une **approche inclusive** dans la production de ses contenus. Nous veillons à **former nos salariés** sur divers enjeux tels que l'utilisation de l'écriture inclusive, l'éthique et la transparence. Une **charte éditoriale** sera mise à disposition pour la production de contenus.

3) Prévention et sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles

1. Jouer un rôle d'alerte en matière de discrimination lors de ses missions. Si nous constatons des pratiques discriminatoires au sein des organisations dans lesquelles nous intervenons, nous **encouragerons des actions correctives**.

2) La lutte contre les discriminations

1. Combattre les violences sexistes et sexuelles en organisant des **sessions de sensibilisation en partenariat avec des associations lilloises** telles que l'Echappée. Cette association propose des formations gratuites et dispose d'un dispositif de lutte en soutien aux victimes. <http://www.lechappee-lille.fr>

2. Combattre toutes les formes de discrimination à l'intérieur de l'entreprise, que ce soit **lors du processus de recrutement, de la rémunération ou de l'évolution professionnelle**. Pour cela, nous proposons les mesures suivantes : une formation sur la non-discrimination à l'embauche, le recours aux CV anonymes, une transparence sur les salaires

Nos engagements en faveur de l'humain...

1) Favoriser le bien-être au travail

1. Promouvoir un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle en encourageant des pratiques telles que la possibilité de faire du **télétravail**. Copteria accorde une grande importance à la prévention en matière de bien-être, en offrant à chaque salarié **une flexibilité horaire adaptée à ses besoins individuels**. Ces mesures permettent aux employés de se déconnecter et de se consacrer pleinement à leur vie personnelle en dehors des heures de travail

2) Optimisation de l'organisation

1. Questionner régulièrement ses modes de travail. **Chaque année, les salariés se réunissent 1 fois lors de séminaire** pour définir si les méthodes de travail de cette année ont été optimales pour les salariés, en termes d'organisation et de sens de leur travail, ainsi que de leur perception en ce qui concerne la valeur ajoutée et l'utilité apportée au client. **Copteria s'engage à être constamment à la recherche d'adaptabilité** pour répondre aux besoins de tous.

2. Offrir un environnement de travail sécurisé, propre et agréable. Dans cette optique, nous nous efforçons de prendre soin du confort et du ressenti de nos employés, en envisageant notamment **l'aménagement d'espaces de détente**.

3. Valoriser les collaborateurs

1. Valoriser le travail de ses salariés en redistribuant aux salariés **50% de ses bénéfices annuels**, comme indiqué dans **l'accord de participation** de la coopérative.

4. Développement du domaine d'expertise des collaborateurs

1. Développer une politique de formation continue auprès de ses salariés afin permettre à ses salariés d'évoluer et de s'épanouir professionnellement par de la montée en compétence, un questionnement régulier de ses savoirs, savoirs-être et savoirs faire. **Copteria offre à chaque salarié la possibilité de bénéficier de 12 jours de congés dédiés à la formation chaque année.**

2. Offrir des possibilités de développement professionnel en interne pour les salariés en **mettant en place des programmes de mentorat**. Ces programmes organisés **2 fois dans l'année** permettent aux salariés de bénéficier d'un suivi, d'un partage d'expérience et de conseils de la part de mentors expérimentés, favorisant ainsi leur épanouissement professionnel et leur progression au sein de l'organisation.

Tableau Environnement (1/2)

		ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENGAGEMENT		
Engagement	Action(s)	À FAIRE	EN COURS	FAIT
1) 1.	1. Prendre en charge 100% des frais de transport	X		
1) 2.	1. Mise en place du forfait à mobilité durable	X		
	2. Déclaration mensuelle du nombre de km parcourus	X		
1) 3.	1. Inciter à avoir recours au distanciel		X	
2) 1.	1. Température ambiante entre 20°C et 23°C.			X
	2. Mise en place d'un thermomètre	X		
3) 1.	1. Envoie d'emails pour contacter les partenaires et clients			X
3) 2.	1. Bulletins de salaire dématérialisés et stockés			X
	2. Stipuler la dématérialisation dans les procédures de l'entreprise	X		

Tableau Environnement (2/2)

		ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENGAGEMENT		
Engagement	Action(s)	À FAIRE	EN COURS	FAIT
3) 3.	a) Réduire les emails avec de lourdes pièces jointes			
	b) Utilisation d'un stockage cloud ou de systèmes de partage de fichiers internes.			X
4) 1.	a) Fournir un mug réutilisable à tous les salariés	X		
	b) Proposer une vaisselle réutilisable			X
4) 2.	a) Mise à disposition de papiers recyclables	X		
	b) Mise en place d'un guide d'utilisation	X		
	c) N'imprimer que si c'est nécessaire	X		
5) 1.	a) Session de sensibilisation et de formation	X		
	b) Réduction de l'empreinte carbone sur les adresses mail des salariés (supprimer/archiver)	X		
5) 2.	a) Tri des brouillons	X		
	b) Archivage de données dans la base de stockage commune			X
5) 3.	a) Recycler ses déchets			X
	b) Mise en place d'une fiche explicative	X		

Tableau Économie

		ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENGAGEMENT		
Engagement	Action(s)	À FAIRE	EN COURS	FAIT
1) 1.	1. Collaborer avec des acteurs locaux via des partenariats	X		
1) 2.	1. Rendre accessible l'action publique aux plus modestes collectivités		X	
	2. Mettre en place une réduction tarifaire		X	
	3. Retour sur les services rendus dans le bilan RSE	X		
2) 1.	1. Organisation d'un séminaire chaque année pour concevoir des actions qui soutiennent l'innovation publique	X		
	2. Participation à des événements et réseaux en liens avec l'innovation (APES...)			X
3) 1.	1. Collaborer avec de nouvelles entreprises de l'ESS via des partenariats	X		
	2. Continuer à développer les collaborations ESS déjà existantes.		X	
	3. Favoriser le recours à des fournisseurs, prestataires ou partenaires qui prennent part à cette dynamique	X		
	4. Liste des prestataires pour évaluer le pourcentage des ESS avec lesquels nous travaillons.	X		

Tableau Sociétal

		ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENGAGEMENT		
Engagement	Action(s)	À FAIRE	EN COURS	FAIT
1) 1.	1. Élaboration d'une approche inclusive dans les contenus			X
	2. Elaboration d'une charte éditoriale			X
2) 1.	1. Organiser des sessions de sensibilisation en partenariats avec l'Echappée.	X		
2) 2.	1. Formation sur la non-discrimination à l'embauche	X		
	2. Le recours aux CV anonymes.	X		
	3. Transparence sur les salaires		X	
3). 1.	1. Intervention en cas de pratiques discriminantes		X	

Tableau Humain

		ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENGAGEMENT		
Engagement	Action(s)	À FAIRE	EN COURS	FAIT
1) 1.	1. Encourager le recours au télétravail			X
	2. Flexibilité horaire adaptée à chaque salarié			X
2) 1.	1. Organisation d'un séminaire pour faire un retour sur les méthodes de travail utilisées jusqu'à maintenant.	X		
	2. Recherche d'adaptabilité.		X	
2) 2.	1. Aménager un espace de détente dans les locaux (canapés, espace café)			X
3) 1.	1. Redistribuer 50% des bénéfices annuels aux salariés.	X		
	2. Création d'un accord de participation stipulant cette redistribution	X		
4) 1.	1. Développement d'une politique de formation continue : 12j de CP possibles.	X		
4) 2.	1. Mise en place de programmes de mentorat en interne 2 fois dans l'année	X		